

ATLAS de la
BIODIVERSITÉ
Communale



Photo © David Firmin



RETZ
EN VALOIS

Communauté de Communes

Octobre 2023

Qu'est ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale, ABC ?

Un ABC est une démarche qui permet à une commune ou une structure intercommunale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.



Prospections flore à Longpont, au Bois Hariez, et sur l'Allée Royale en forêt de Retz

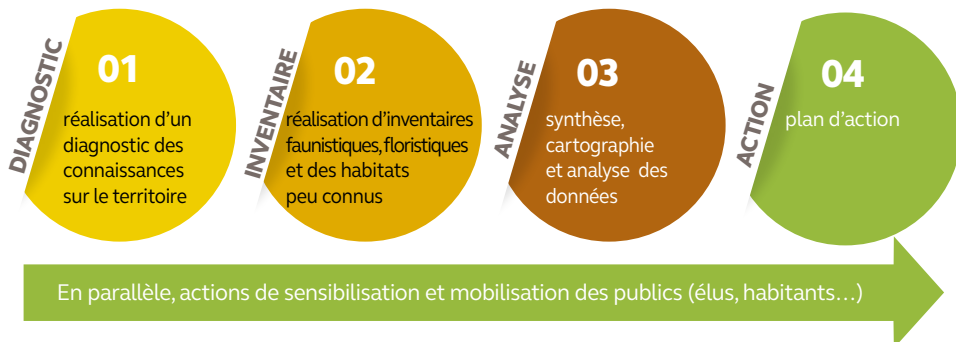
Un ABC, quelle plus-value pour le territoire et la biodiversité ?

Un ABC permet :

- d'améliorer les connaissances naturalistes du territoire
- de sensibiliser les acteurs locaux au patrimoine naturel local
- de définir des enjeux de biodiversité
- de mettre en place des mesures de gestion pour préserver la faune, la flore et les habitats

Un ABC est également un outil d'aide à la décision dans les démarches d'aménagement et permet de veiller à une gestion du territoire la plus en adéquation possible avec les enjeux de biodiversité.

Quelles sont les étapes d'un ABC ?



Le territoire et ses habitats

Le territoire accueille une diversité de paysages et de milieux naturels. Les cultures, les prairies, les vastes peuplements forestiers, les pelouses sèches nichées dans les coteaux, les zones de sources, marais et étangs, les cours d'eau diversifiés, le réseau de carrières souterraines, les jachères et les friches sont autant d'habitats différents abritant de nombreuses espèces animales et végétales.



Forêt de Retz - Hêtraie à Jacinthe des bois



Les coteaux de Vivières



L'étang de la Petite Ramée,
après rajeunissement concerté en 2019



Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros*

Les peuplements forestiers de la forêt de Retz

Les conditions de sols et de relief permettent à la forêt de Retz d'héberger une belle diversité de peuplements forestiers (hêtraies, chênaies, charmaies, forêts résineuses, forêts humides, ...)

Les pelouses calcicoles des coteaux

Elles abritent une partie importante du patrimoine naturel local pour certains insectes et reptiles et une flore toute particulière.

Les zones humides des fonds de vallées

Les zones humides font partie des écosystèmes les plus riches car elles accueillent de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Cependant, cette richesse est encore insuffisamment connue et sauf exceptions, elle apparaît très fragile et largement menacée.

Le réseau de carrières souterraines

L'exploitation du calcaire pour édifier le bâti traditionnel du territoire a donné naissance à de très nombreuses carrières souterraines. Ce réseau de carrières héberge aujourd'hui une très grande diversité d'espèces de chauves-souris.

Les sites d'intérêt européen (Natura 2000)

Natura 2000 est un programme européen dont l'objectif est de lutter contre l'érosion de la biodiversité sur le continent européen, en préservant les espèces animales et végétales menacées et leurs habitats. Les sites « Massif Forestier de Retz » et « Coteaux de la Vallée de l'Automne » sont concernés par une Zone Spéciale de Conservation pour le patrimoine naturel qu'ils abritent.

Mobilisation des élus et habitants du territoire

Dans le cadre de l'ABC une attention particulière a été portée à la sensibilisation des citoyens du territoire afin qu'ils se sentent concernés, impliqués, et qu'ils deviennent acteurs de la protection de la biodiversité qui les entoure.



Les conférences pour les élus

3 conférences se sont tenues, réunissant au total 48 élus intéressés par :

- le patrimoine bâti et la faune protégée
- la pollution lumineuse et la faune sauvage
- les bienfaits de la gestion différenciée

Les actions de sensibilisation vers les jeunes publics

Au cours de l'hiver 2022 et 2023, des ateliers autour des oiseaux des jardins et la confection de boules de graisse ont été réalisés auprès de 18 classes du territoire de la communauté de communes Retz-en-Valois. Ainsi 407 enfants ont été sensibilisés et sont désormais susceptibles de transmettre et partager leurs connaissances.

Les actions de sensibilisation tout public

3 sorties ouvertes au grand public ont accueilli 32 personnes venues découvrir les oiseaux, les libellules et les habitants de nos cours d'eau.

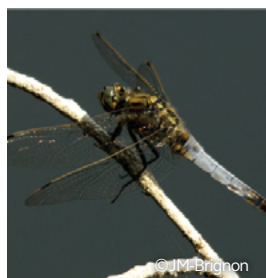
L'ouverture de propriétés aux naturalistes

Lors des inventaires, deux jardins privés ont été prospectés pour répertorier la faune sur les communes de Saint-Pierre-Aigle et Montgobert.

Ce sont également des espaces privés des communes de Retheuil, Louâtre, Montgobert et Villers-Hélon qui ont été prospectés pour inventorier la flore.



Jardin Saint-Pierre-Aigle



Orthetrum reticulé
- Orthetrum cancellatum

POUR ALLER PLUS LOIN

L'ABC SE POURSUIT !

Vous pouvez continuer de contribuer à l'amélioration des connaissances faunistique et floristique du territoire en renseignant vos observations sur la base de données [Clicnat.fr](https://clignat.fr) pour la faune et [Digitale2.cbnbl.org](https://digitale2.cbnbl.org) pour la flore.

Les inventaires menés durant l'ABC

Les inventaires ont permis d'homogénéiser les connaissances de la faune, la flore et les habitats du territoire. 17 communes moins connues pour la faune ont été inventoriées en priorité et des habitats considérés comme prioritaires ont été suivis pour la flore et les lichens.

Milieus spécifiques inventoriés

Pour la faune :

- les coteaux secs favorables aux reptiles et à l'entomofaune (l'ensemble des insectes),
- les fonds de vallées notamment pour les odonates (libellules), amphibiens, oiseaux,
- les peuplements forestiers âgés et/ou marécageux pour les mammifères, oiseaux, chiroptères (les chauves-souris).

Pour les plantes vasculaires :

- les forêts de pentes
- les pelouses calcaires
- les pelouses sableuses

Pour les bryophytes (mousses et hépatiques) :

- les résurgences et sources incrustantes

Pour les lichens :

- les chaos de grès
- les pelouses sableuses et les landes
- les peuplements forestiers de pentes exposés au nord
- les alignements d'arbres urbains et péri-urbains



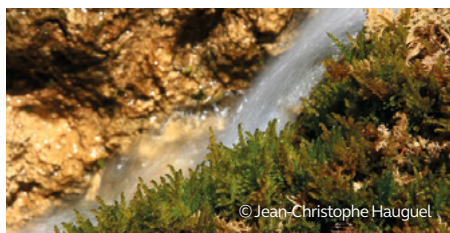
© Marie-Aude Guignon



© Bastien Belhamiti

Ru de Vassens

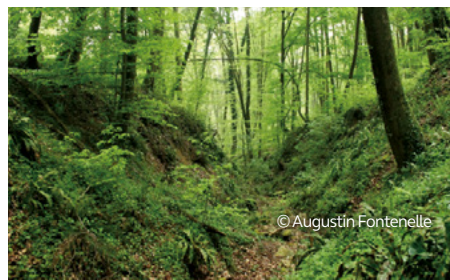
Pelouse calcicole St-Pierre-Aigle



© Jean-Christophe Hauguel

Source incrustante

Forêt de ravin



© Augustin Fontenelle

RÉSULTATS

NOMBRE D'ESPÈCES CONNUES

- 1454 espèces de faune
- 1153 espèces de flore vasculaire
- 292 espèces de bryophytes
- 76 lichens sur l'ensemble du territoire

602 ESPÈCES PRIORITAIRES À PRÉSERVER

- 150 espèces faunistiques
- 325 espèces de plantes vasculaires
- 127 espèces de bryophytes

Les pelouses sèches calcicoles

Les pelouses calcicoles sont composées de plantes herbacées vivaces formant un tapis plus ou moins ouvert. Le sol y est calcaire, pauvre en éléments nutritifs et subit un ensoleillement intense et des périodes de sécheresse. Ces conditions sont favorables à une grande diversité de flore et de faune remarquables.



© A. Messean - CEN Hauts de France



J.-C. Hauguel - CBN de Bailleul

Pelouse calcaire : à gauche pelouse du Roc Pottier (Pernant), à droite pelouse du camp de César (Épagny)

Des refuges pour une faune qui aime les ambiances chaudes et sèches

Zygène de la Coronille - *Zygaena ephialtes*

Elle vit dans les milieux secs et exposés au soleil comme les prairies sèches et recherche la présence de sa plante hôte : la Coronille bigarrée ou Coronille variée. Elle est menacée par l'embroussaillage des côteaux et la fragmentation des sites. ▼



© Thibaut Gerard



© Lucie Dutoir

Lézard à deux raies - *Lacerta bilineata* ▲

On le retrouve dans les milieux à forte végétation ayant à proximité un endroit dégagé pour qu'il s'expose au soleil. La disparition des coteaux calcaires et la diminution du nombre de haies limitent sa dispersion.



Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio* ▲

Elle apprécie les milieux semi-ouverts avec des buissons bas épineux, des perchoirs naturels, des zones herbeuses. Le changement des pratiques agricoles et l'utilisation de pesticides menacent son habitat et font diminuer ses ressources alimentaires.

Argus bleu-nacré - *Lysandra coridon*

Portant bien son nom, il s'agit d'une espèce d'argus bleu des prairies sèches que l'on peut observer en fin d'été en train de butiner les centaurées ou le chardon champêtre. ▼



Des plantes qui se sont adaptées à des sols maigres, chauds et secs



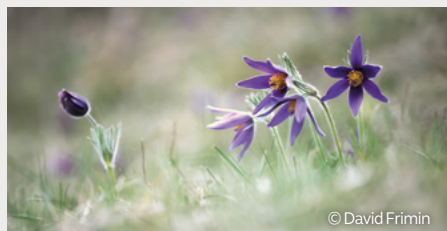
Fumana couché - *Fumana procumbens* ▲

Cette plante ligneuse et naine croît sur des pelouses très sèches sur calcaire en situation chaude et ensoleillée. La densification du tapis végétal, l'installation et l'ombrage des grands ligneux et l'abandon du pâturage sont autant de menaces qui pèsent sur son habitat.



Laîche de Haller ▲
- *Carex halleriana* subsp. *halleriana*

Cette Laîche affectionne les pelouses calcaires très sèches, chaudes et ensoleillées et parfois les friches sèches. Son habitat est menacé par la densification du tapis végétal et les changements de pratiques agricoles tels que le labour.



Anemone pulsatille - *Anemone pulsatilla* ▲

Cette anémone illumine au printemps certaines pelouses calcaires du territoire de ses tapis de fleurs violettes au cœur d'or.

Polypode du calcaire ▼
- *Gymnocarpium robertianum*

Cette petite fougère affectionne les anfractuosités dans la roche calcaire sur les corniches ou les pelouses sur pentes. La survie de cette espèce dépend du maintien des conditions d'ombrage et de l'absence de compétition avec d'autres espèces.



Les pelouses sèches calcicoles (suite)

Des milieux en raréfaction à préserver et à gérer

Autrefois largement répandues, les pelouses et prairies sèches sur coteaux calcaires ont vu leur surface fortement diminuer sur l'ensemble de la région, notamment du fait de la forte régression du pâturage depuis plus de 50 ans. N'étant plus entretenus, ces coteaux secs se sont progressivement boisés. Les pelouses sèches qui subsistent, comme en amont de la vallée du ru de Vandy (Vivières, Mortefontaine), à Pernant, à Chouy et ailleurs, recèlent une partie importante du patrimoine naturel du territoire.



Coteau de l'Épine à Vivières

Certaines pelouses, notamment à Vivières et Pernant, sont préservées par les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Des mesures de conservation mériteraient d'être mises en place sur d'autres secteurs dont la richesse a été mise en évidence dans le cadre de l'ABC.

Les principales actions de gestion à mettre en œuvre consistent essentiellement à éviter l'embroussaillage par des actions de restauration (déboisement, débroussaillage) et d'entretien adaptées (fauche, pâturage).



Mise en place d'un pâturage ovin pour la gestion des pelouses de Vivières



Coteau sec en cours de restauration par débroussaillage sur la commune de Pernant

Les peuplements forestiers

Les peuplements forestiers sont d'abord un ensemble de plusieurs espèces d'arbres de différentes hauteurs et/ou de différents âges. D'une futaie cathédrale à une futaie irrégulière ce nombre d'espèces augmente. De plus, la flore au sol varie selon l'ensoleillement et le type de sol. Enfin, les champignons et animaux qui y vivent sont particulièrement nombreux.



Chat sauvage - *Felis silvestris*

Il vit dans les forêts, marais boisés, bosquets ayant à proximité des milieux ouverts pour y trouver sa nourriture comme les campagnols et mulots.

La diminution de la surface des prairies, essentielle pour chasser ses proies, est l'une des nombreuses menaces pesant sur cette espèce.



Gobemouche noir - *Ficedula hypoleuca*

Il recherche des vieux arbres morts à cavités, souvent des anciennes cavités de pics, pour nicher. Il peut être menacé par une gestion non adaptée de son habitat : le rajeunissement des forêts et la coupe de vieux arbres essentiels à sa nidification.

Lucane cerf-volant - *Lucanus cervus*

Il apprécie particulièrement les forêts de feuillus et les vieux arbres comme les chênes. L'enlèvement du bois mort essentiel pour les larves et l'élimination des vieux arbres menacent sa préservation.



Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii*

Cette chauve-souris strictement forestière gîte dans les arbres creux en été comme en hiver.

La conservation d'un réseau d'arbres-gîtes important et d'îlots de vieux arbres est nécessaire à la préservation de cette espèce, en danger en Picardie.



Les peuplements forestiers (suite)

Cardamine pennée - *Cardamine heptaphylla*

Cette jolie brassicacée affectionne les forêts de pentes et de ravins exposées au nord.

L'évolution du couvert forestier et notamment les coupes rases modifient l'ombrage et conduisent à sa disparition. L'utilisation d'engins forestiers lourds compacte le sol et entraîne une forte érosion, défavorable à sa conservation.



© Augustin Fontenelle



© Jean-Christophe Hauguel

Prêle des bois - *Equisetum sylvaticum*

La prêle des bois pousse dans les ourlets humides et acidoclines des bermes et laies intra forestières, mais également dans les peuplements forestiers alluviaux faiblement acides.

Elle est menacée par la destruction directe de son habitat et notamment par l'exploitation forestière ou secondairement par une pression forte des sangliers.



© Jean-Christophe Hauguel

Millepertuis androsème

- *Hypericum androsaemum*

Ce grand millepertuis forestier apprécie les ourlets forestiers acidiphiles dans des conditions d'influences atlantiques.

Elle est menacée par la destruction directe de son habitat et notamment par l'exploitation forestière.

Dicrane vert - *Dicranum viride*

Cette petite mousse se développe sur l'écorce de la partie inférieure des troncs à écorce lisse et notamment le Hêtre, principalement dans les vieilles forêts.

Elle est menacée par la destruction directe de son habitat et notamment par l'exploitation forestière, dont les vieux arbres. La modification de l'ambiance fraîche et donc du microclimat forestier peut entraîner sa disparition.



© Jean-Christophe Hauguel

Les sites de peuplements forestier à enjeux

En forêt de Retz, les aulnaies sur les sources de pente et les hêtraies sur sol sableux sont des écosystèmes remarquables, mais menacés par les effets du changement climatique (sécheresses et canicules).



L'atmosphère humide est maintenue lorsque le couvert forestier reste complet.

C'est le cas dans les parcelles où la futaie est irrégulière. Les arbres y ont différents âges et lorsqu'un arbre adulte est prélevé, l'espace qu'il laisse est rapidement rempli par de jeunes arbres déjà suffisamment hauts.

Dans d'autres parcelles, les îlots, les arbres vivent au moins deux fois plus longtemps qu'ailleurs, permettant ainsi à des animaux de s'y installer et de s'y multiplier.

Dans la future réserve biologique intégrale des Bois de Retz, les chauves-souris Barbastelle d'Europe et Grand Murin, qui ont besoin d'un grand territoire sans trop d'activité humaine, y sont au calme depuis plus de dix ans déjà. La conservation de ces vieux bois a vocation à perdurer dans le temps.

Face aux menaces, 70 mares forestières sont actuellement auscultées, pour les restaurer en réseau les automnes prochains. C'est d'ailleurs l'une des actions du contrat **RETZ : FORÊT D'EXCEPTION®**.

L'entretien des mares forestières et la création de nouveaux points d'eau dans le site « Massif Forestier de Retz » ont pour objectif de maintenir plus d'eau pour les sols forestiers, pour les plantes et pour certains animaux mi-aquatiques et mi-terrestres et d'autres vivant dans les milieux humides.



Les milieux humides

Les cours d'eau et milieux humides abritent de nombreuses espèces animales du fait de leur grande diversité. Des zones de sources aux grands cours d'eau de plaine en passant par les étangs et tourbières, les différentes conditions offertes permettent le développement d'espèces aux traits variés.

Épithèque bimaculée - *Epitheca bimaculata*

Elle fréquente les grandes étendues d'eau stagnante entourées de forêts. La présence de peuplements forestiers semble être très importante lors de la transformation des adultes et pour la recherche de nourriture. Les larves sont notamment menacées par le fauchage des berges en période d'émergence.



Triton ponctué - *Lissotriton vulgaris*

Il passe une partie de sa vie en milieu aquatique (eau permanente, sans poisson et avec de la végétation pour pondre) pour la reproduction notamment, et une partie en phase terrestre (milieux ouverts ou forestiers). En déclin en France et en Picardie, les populations sont menacées par la disparition des prairies et de leurs mares et haies.



Écrevisse à pattes blanches

- *Austropotamobius pallipes*

Autrefois abondante, l'écrevisse à pattes blanches a petit à petit disparu de nos cours d'eau. Pour cause, l'anthropisation (modification du milieu naturel par l'activité humaine), la pollution, et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes porteuses de maladies. Elle se cantonne aujourd'hui aux parties en amont des ruisseaux, près des sources et sa présence est généralement signe de la qualité de l'eau.



Anguille d'Europe - *Anguilla anguilla*

L'anguille vit principalement en eau douce, cachée dans les rochers, les racines ou les branches mortes. Cependant, cette espèce migratrice ne se reproduit qu'à un endroit de la planète, au large de la Floride dans la mer des Sargasses. Aujourd'hui en danger critique, elle est menacée par la surpêche, la perte de ses habitats, mais aussi les seuils, barrages, et autres obstacles à sa migration.



© Augustin Fontanelle



© Jean-Christophe Hauguel

Cratoneuron variable

- *Palustriella commutata*

Cette petite mousse s'observe dans les zones de sources et les fontaines incrustantes, riches en carbonates de calcium. Elle est menacée par la destruction directe de son habitat ou par l'assèchement de la ressource en eau.

Pesse d'eau - *Hippuris vulgaris*

Cette plante aquatique se développe dans des eaux stagnantes, peu profondes, riches en minéraux. On la trouve parfois dans des dépressions prairiales et bord des eaux de bonne qualité. L'espèce est très sensible à la pollution des eaux ainsi qu'à l'assèchement par pompage ou drainage.

Aconit du Portugal

- *Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*

Cette grande plante à jolies fleurs mauves en tête de casque affectionne les mégaphorbiaies (végétation vivace dense et haute) et les aulnaies, riches en matière organiques et en calcaire, sur des sols tourbeux. La plantation de peupliers en zone humide, l'abandon de pratiques agropastorales, et l'isolement géographique des populations de l'espèce entraînent sa disparition.



© Aurélie Dardillac

Des zones humides aux multiples atouts



© Augustin Fontanelle

Sources, marais, prairies humides, mares, petites vallées tourbeuses et vallée alluviale de l'Aisne sont autant de zones humides différentes présentes sur le territoire. Chacune d'elles a ses spécificités en termes de sol, de qualité de l'eau, de diversité d'espèces animales ou végétales. En prendre soin c'est aussi préserver la nature des services qu'elles peuvent nous rendre pour améliorer la disponibilité en quantité et en qualité de l'eau sur le territoire. Aménagées avec précaution, elles peuvent constituer également des lieux de détente et de loisirs privilégiés.

Les milieux humides (suite)

Les trésors enfouis des petites vallées humides

Qu'ils soient des affluents de la rivière Aisne ou de l'Ourcq, de nombreux ruisseaux se sont encaissés au fil des temps dans les plateaux pour former une multitude de petites vallées humides. Au cours des derniers millénaires certaines d'entre elles, comme la vallée de la Savières, ont accumulé de la tourbe et ont permis le développement de zones humides riches d'une grande biodiversité.

Les données historiques nous indiquent ainsi que les marais de Silly-la-Poterie et de Longpont abritaient par le passé une diversité végétale d'une incroyable richesse ! Certes, bien des espèces particulièrement sensibles à la dégradation des zones humides ont disparu, mais certaines comme l'Aconit du Portugal sont toujours là, bien vivantes. D'autres n'attendent peut-être seulement que l'on réveille leurs graines enfouies dans la tourbe...



© Adrien Messean - CEN Hauts de France

Marais de la Ferté-Milon

Des sources pétrifiantes !

Quand les eaux de pluie ont traversé les calcaires des plateaux, elles rejaillissent à la surface, au niveau de zones de sources, sur les pentes des coteaux ou dans de petites vallées. Ces eaux sont très chargées en carbonate de calcium. Remis à l'air libre, ce carbonate de calcium va se déposer sur les supports situés au niveau du fond des sources pour littéralement pétrifier ce qui est à son contact (feuilles, morceaux de bois...) jusqu'à former des accumulations, parfois de plusieurs mètres. L'un des plus bel exemple de ces sources carbonatées

et des structures qu'elle peuvent générer est certainement le travertin de la Fontaine Saint-Martin à Montigny-Lengrain. D'autres formations plus ou moins importantes liées à ces sources ont été découvertes ou redécouvertes dans le cadre de l'ABC avec, par exemple, un ensemble de vasques en escalier tout à fait remarquable qui descend le vallon du ru de Tartier.



© Mathilde Reve - CEN Hauts de France

Fontaine Saint-Martin

Des actions de préservation engagées et à renforcer

Les zones humides et les cours d'eau du territoire doivent aujourd'hui faire preuve de notre plus grande attention. Des actions de préservation ont ainsi déjà été engagées :

- des travaux de restauration du Petit étang de la Ramée ont ainsi été menés par l'ONF,
 - le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France a développé des partenariats avec les communes de la Ferté-Milon, et récemment celle de Troësnes, pour la préservation des marais communaux,
 - les syndicats de rivières du territoire mènent des études pour prioriser des actions de restauration et de gestion sur les cours d'eau.
- L'actualisation des connaissances et les pistes d'actions préconisées dans l'ABC doivent permettre aujourd'hui de développer de nouvelles actions.

Les falaises et carrières

Le territoire est riche en anciennes carrières de calcaire, en éboulis mais aussi en corniches. Autrefois creusées pour extraire des matériaux, les carrières accueillent aujourd'hui de nombreuses espèces, notamment des chauves-souris.



Petit rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros*



Les chauves-souris recherchent des habitats où la richesse en insectes est abondante, et un territoire facilitant leur déplacement entre leurs gîtes et leurs zones de chasse. Elles sont menacées par le dérangement en période d'hibernation, qui peut leur être fatal.

Près de 400 sites accueillant des chauves-souris en hibernation sont connus sur le territoire. Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France gère 5 sites de carrières souterraines. Pour les préserver et éviter le dérangement des chauves-souris en hibernation, des grilles sont installées à l'entrée des sites. Cette mesure pourrait être appliquée à l'ensemble des carrières.



Carrières de Confrécourt (Nouvron-Vingré)

Comment favoriser la biodiversité chez soi ?

INSTALLER DES ABRIS NATURELS

conserver les arbres morts pour les insectes,
un tas de branches pour les hérissons,
des pierres pour les lézards

PLANTER DIFFÉRENTES ESPÈCES VÉGÉTALES LOCALES

CRÉER DES ESPACES ARBORÉS, NON TONDUS, FLEURIS

UTILISER LES FEUILLES OU LA TONTE DE GAZON COMME PAILLAGE



Communauté de communes Retz-en-Valois

9 Avenue Marx Dormoy
02603 Villers-Cotterêts



www.cc-retz-en-valois.fr/



[www.cc-retz-en-valois.fr/
atlas-de-la-biodiversite-communale/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale/)



Picardie Nature

233, rue Éloi Morel - 80000 Amiens



www.picardie-nature.org/



Conservatoire Botanique National de Bailleul, antenne Picardie

1 place Ginkgo, Village Oasis,
80480 Dury



www.cbnbl.org/



Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

4 Av. de l'Étoile du Sud - 80440 Boves



www.cen-hautsdefrance.org/



PÊCHE

Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Naturagora,
1 Chemin du Pont de la Planche
02000 Barenton-Bugny



www.peche02.fr/



Office National des Forêts

34, route de Compiègne
02600 Villers-Cotterêts



www.onf.fr/